

Séance du 22 novembre 2013

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 22 novembre 2013 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes, Sandra GAUDILLERE, Annie MARCHAND, Evelyne MACHILLOT, Corinne TETU, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET, Laurent CARON, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT, Laurent CARON, Stéphane BRUN.

ETAIT EXCUSEE : Mme Valérie POIRINE (pouvoir à Annie MARCHAND)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annie MARCHAND.

1 – APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 18 octobre est adopté à l'unanimité des présents.

2 – DELIBERATIONS

• TARIFS CHARGES SALLE POLYVALENTE

Il est nécessaire d'actualiser les tarifs du gaz et de l'électricité pour 2014. Suite à l'avis de la commission de la salle polyvalente présidée par Evelyne Machillot, fixant les tarifs à :

- EDF 0,21 € du Kw/h (inchangé)
- GAZ 1,05 le m³ (+ 0,05)
- EAU forfait de 5 € (inchangé)

Le Conseil entérine cette proposition et délibère ainsi à l'unanimité.

Les tarifs ci-dessus pourront être actualisés en cours d'année suivant l'évolution des coûts de l'énergie.

• ACQUISITION TERRAIN SUITE A CONVENTION DE PASSAGE

Le Maire rappelle que la commune est bénéficiaire d'un droit de passage sur un terrain privé suivant une convention du 20 mai 2004 pour une durée de 20 ans.

Ce droit de passage concerne l'accès au lavoir depuis la rue du Quart du Bois.

Suite au décès de la propriétaire, les héritiers souhaitent procéder à la liquidation de ce bien et cèdent la partie concernée, nouvellement cadastrée AB 236, d'une superficie de 310 m².

Afin de mener à bien cette transaction, le Conseil Municipal doit se prononcer.

A l'unanimité, le Conseil délibère favorablement et donne pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à la réalisation de cette cession pour l'euro symbolique.

3 – TRAVAUX SYDESL ECLAIRAGE PUBLIC / RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS VETUSTES ANNEE 2014

Un programme sur trois ans, de remplacement des matériels d'éclairage vétustes, a été engagé. Une première tranche a été réalisée en 2013 avec le renouvellement de 18 foyers lumineux sur un total répertorié de 56.

Le SYDESL vient de nous faire parvenir une estimation pour une deuxième tranche en 2014 d'un montant de 11.300 €uros HT concernant 28 foyers avec un reste à charge pour la commune estimé à 5.360 €uros.

Un accord de principe est demandé pour la poursuite de ce programme.

Le Conseil se prononce favorablement.

Le SYDESL nous informe qu'une délibération sera ultérieurement nécessaire lorsque les coûts réels seront établis pour engager cette deuxième tranche de travaux.

Au terme des trois ans, les 120 sources d'éclairage public du parc communal seront à basse consommation d'énergie.

4 – PROGRAMME PIIC 2014 / TRAVAUX AMENAGEMENT PARKING ECOLE

L'aménagement provisoire du parking des écoles a été réalisé pour la rentrée 2013. Le principe adopté semble satisfaisant.

Il convient donc de réfléchir à un aménagement définitif. Le Conseil décide à l'unanimité de lancer les études pour la faisabilité de ce projet.

Lorsque le dossier technique sera finalité, les demandes de subventions auprès des instances concernées pourront être engagées.

5 – COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

ZONE IINA

Le maire donne lecture d'un courrier de la Direction des Recherches Archéologiques (l'INRAP) concernant les fouilles engagées sur cette zone à vocation pavillonnaire.

Le Préfet de Région dispose d'un délai de trois mois pour décider de la poursuite des fouilles, soit jusqu'au 4 février 2014. Passé ce délai, le chantier pourra être poursuivi.

Dans ce courrier sont également définies les règles de propriété des vestiges découverts répartis en deux parts égales entre l'Etat et le propriétaire du terrain qui peut renoncer à faire valoir son droit.

RYTHMES SCOLAIRES

La réunion communale traitant des rythmes scolaires a eu lieu le 14 novembre.

Un tour de table a été effectué pour évoquer les incontournables changements que cette décision ministérielle va engendrer. En effet, une nouvelle organisation est à mettre en place en tenant compte, tant de tout l'environnement de ce milieu scolaire et péri-scolaire que de la responsabilité de la mairie pour accompagner cette réforme à la rentrée 2014.

Des possibles emplois du temps prenant en compte les impératifs de la réforme, ont été simulés par les professeurs des écoles. Il est rappelé la charte intercommunale qui sera signée le 5 décembre avec les quatre communes voisines, dans le but de mutualiser les données et les moyens.

Un questionnaire à destination des familles, établi par la Commune, sera transmis aux participants pour avis à donner avant envoi.

SINISTRE ECOLES DU 6.07.2013

Une réunion est planifiée le 28 novembre à 14 h avec toutes les parties concernées. Lors de cette réunion, les prises en charge financières par les assureurs des familles concernées, devront être établies par les experts désignés. Dossier en cours.

REUNION CONSEIL D'ECOLE

Annie Marchand fait le compte rendu de ce conseil qui s'est tenu le 05 novembre 2013.

Lors de cette réunion ont été abordés les points suivants :

- Le bilan des effectifs maternelle : tout petits : 1 / petits : 14 / Moyens : 14 / Grande Section : 13
- Le bilan des effectifs élémentaire : CP : 9 / CE1 : 18 / CE2 : 12 / CM1 : 14 / CM2 : 17
- Les résultats des élections des parents au Conseil d'Ecole
- Le règlement intérieur
- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Les activités prévues
- Les ateliers de langages
- La réforme des rythmes scolaires
- Les travaux réalisés (remerciements) et à réaliser par la mairie
- Le bilan des coopératives
- Les manifestations et projets 2013/2014

COP CULTURE du 06/11/2013 par A Marchand

Durant cette COP ont été abordés :

- Les prévisions pour le budget
- Le point sur le projet Piccolis
- Le bilan de rentrée à l'école d'art EMA FRUCTIDOR
- Le groupe de travail pour étudier la transformation des bibliothèques en médiathèques

COP SPORT du 06/11/2013 par P. Laurenceau

Durant cette COP, ont été abordés :

- Les prévisions pour le budget
- Les bourses données par le Grand Chalon

COP ENVIRONNEMENT du 21/10/2013 par S Brun

Durant cette COP, ont été abordés :

- La présentation du rapport d'activité Déchets 2012
- Le point d'information optimisation des collectes
- Le bilan des travaux engagés dans les communes suite aux diagnostics énergie
- Présentation du programme d'animations environnement dans les écoles

5 - QUESTIONS DIVERSES :

SYDESL

Une réunion avec les représentants du Syndicat de la Bresse Chalonnaise, accompagnés des différents intervenants sur la commune, aura lieu à Lans le 26 novembre à 16h30. Cette séance de travail permettra de faire le point sur les besoins éventuels de renforcement, d'extension des réseaux de distribution publique d'électricité ainsi que sur le patrimoine d'éclairage public.

La mise en souterrain des réseaux vers le parking des écoles sera évoquée.

Grand Chalon - Rapport annuel 2012 concernant les déchets

Ce rapport est disponible en mairie.

Défibrillateur

Le coffret est installé dans l'entrée de l'ancienne Mairie. Un affichage conséquent sera réalisé aux abords ainsi que dans les bâtiments publics.

Anciens locaux administratifs

Des travaux complémentaires ont été nécessaires pour résoudre le problème d'humidité dans ces locaux, avec notamment l'installation d'une VMC. Les locaux seront rapidement disponibles.

Roie / Zone agricole

Une réflexion est en cours sur le nettoyage de la Roie dans le domaine agricole de la commune.

Tables salle polyvalente

La remise en état des tables est d'actualité. Une dizaine sont en cours de réparation.

Médaille du travail

Le Conseil prend note de la demande de médaille du travail effectuée par un agent communal. Il décide à la majorité d'une participation égale à celle allouée par le CNAS.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 10 janvier 2014 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 55.